

## **Editorial : POUR DEFENDRE ET AMELIORER LA FONCTION PUBLIQUE ! Place à la mobilisation**

Le projet de loi « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » validé par le Conseil des ministres est en cours d'examen au Sénat. S'y retrouvent toutes les mesures dont les organisations syndicales ont unanimement demandé le retrait, des mesures lourdes de conséquences pour les personnels et le service public sans le moindre dialogue social.

L'objectif essentiel est de faciliter les suppressions massives de postes dans la Fonction publique (35000 à 40000 emplois par an), en articulation avec les mesures annoncées dans le cadre de la Révision Générale des Politiques publiques. Cette RGPP traduit le profond désengagement de l'Etat. Elle induit l'affaiblissement voire la suppression ou la privatisation de missions et de services ainsi que la détérioration des conditions de travail et l'accroissement de la précarité.

C'est bien un plan social qui s'annonce à la Fonction Publique même si le Gouvernement en refuse l'appellation ! A cela s'ajoutent les pertes de pouvoir d'achat des personnels.

La Révision Générale des Politiques Publiques comme la réforme de l'Etat se mettent en œuvre sans débat public, sans que soient posées la question des missions de service public et celle des besoins des usagers et des citoyens sur l'ensemble du territoire.

**Pour une Fonction publique et des services publics de progrès social au service de la population, nous exigeons :**

- un véritable débat démocratique sur la réforme de l'Etat et de la Fonction publique en partant des besoins de tous ;
- un emploi public, statutaire et qualifié, permettant des services publics de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire ;
- l'amélioration du statut du fonctionnaire qui garantit la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs missions ;
- un développement de la mobilité choisie qui s'oppose à la mobilité subie et l'abandon du recours à l'intérim.

**Les organisations signataires appellent les personnels à se mobiliser entre le 13 et le 17 mai et à associer l'ensemble de la population à leurs actions.**

Elles décident de faire du jeudi 15 mai, une étape massive et rassemblée de la mobilisation notamment par la grève et/ou des manifestations.

Communiqué commun des organisations syndicales  
de la Fonction publique :  
CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC  
du 15 avril 2008

## **Pour une politique éducative ambitieuse, appel à la grève le 15 mai**

Dans l'Education nationale les mobilisations s'amplifient et portent l'exigence de moyens pour la réussite et la démocratisation du système éducatif. Le budget 2008 qui sera appliqué à la prochaine rentrée est fortement contesté.

Ces mobilisations s'opposent aux 11200 suppressions de postes qui entraîneront des classes surchargées, rendant impossible le suivi individuel des élèves. Dans le second degré cela va conduire à des disparitions de formations et d'options et la fin de dispositifs pédagogiques et de soutien innovants.

Conjuguée aux retraits de moyens, la mise en place précipitée, sans réflexion préalable et sans concertation suffisante, du bac pro 3 ans dans les LP, suscite des inquiétudes légitimes quant à la prise en charge des élèves en enseignement professionnel en particulier ceux qui sont en difficulté.

Dans le premier degré les projets de programmes traduisent une vision passéiste et rétrograde de l'Ecole, ainsi qu'un recul pédagogique et didactique. Ils remettent en cause les cycles et s'accompagnent d'une apparente volonté d'externaliser l'aide aux élèves en difficulté en rejetant la responsabilité de l'échec scolaire sur les familles.

Ce budget de rigueur et les suppressions de postes qui en découlent aurait des conséquences néfastes sur la qualité du service public dans l'Education nationale et dans l'Enseignement Agricole Public. Il se traduirait par une aggravation des conditions de travail pour l'ensemble des personnels (enseignants, ouvriers, administratifs, personnels de santé, sociaux, ...)

Les annonces budgétaires, la volonté de ne pas remplacer le départ en retraite d'un fonctionnaire sur deux pour les prochaines années, en lien avec la Révision Générale des Politiques Publiques et le projet de loi sur la mobilité, confirment que cette politique de régression pourrait s'installer dans la durée.

La transformation de l'Ecole implique une toute autre dynamique pour le système éducatif et pour les métiers de l'éducation.

- Pour obtenir des budgets ambitieux qui permettent une transformation de l'Ecole,
- Pour mettre en œuvre une autre politique éducative visant la réussite de tous les élèves

**Les organisations signataires appellent à poursuivre et amplifier les mobilisations en cours au plan national et local.**

Elles appellent à faire du jeudi 15 mai une journée de grève nationale.

\*La FAEN consulte ses instances et se déterminera le 6 mai.

Communiqué FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-EDUCATION, SUD EDUCATION du 24 avril 2008

## Après l'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy

Sur le ton du « je sais que ça vous fait mal, mais je continue parce que c'est bon pour vous » le président de la république a confirmé la poursuite et l'accentuation d'une politique largement contestée et dont les résultats risquent d'être plus d'inégalités et de pauvreté, moins de pouvoir d'achat et de solidarité.

Nicolas SARKOZY tout en reconnaissant la baisse sensible du pouvoir d'achat campe sur ses positions et ignore la revendication d'augmentation générale des salaires. Il en reste à sa doctrine du « travailler plus » en dépit des impasses économiques et sociales où elle a conduit. Il met en avant l'intéressement dans le secteur privé, accompagné de nouvelles exonérations de charges pour les employeurs, avec le risque de grever un peu plus les recettes pour la protection sociale. Il ne dit rien sur les traitements des fonctionnaires.

Défendant des choix fiscaux et budgétaires inégalitaires à l'efficacité économique et sociale discutable, il ne voit dans la fonction publique et les services publics que des dépenses à réduire à tout prix en ignorant les richesses qu'ils constituent.

Affichant sa considération pour les organisations syndicales ; il nie en réalité leur rôle en ignorant leurs refus et leurs propositions, comme c'est le cas par exemple avec le projet de sanction des chômeurs ou avec la confirmation de l'allongement de la durée de cotisations pour une retraite à taux plein. En matière de retraite il continue à ressasser

les mêmes arguments, cachant la réalité qui est que l'allongement de la durée de cotisations s'accompagne d'une baisse des pensions y compris pour ceux qui travaillent plus longtemps.

En matière d'éducation il traite avec ironie les craintes et les revendications des jeunes, il caricature la réalité et confirme toutes les suppressions de postes et laisse entrevoir la réduction de l'offre d'éducation ; bien plus il donne comme finalité aux « réformes » qu'il promet de permettre de nouvelles suppressions. Donnant un satisfecit à son ministre, il ignore les autres revendications qui mobilisent les personnels et les jeunes (politique éducative, programme du primaire...). Affectant sa considération pour les enseignants, il nie en fait la réalité de leurs métiers et de leurs attentes et ne propose comme prétendue revalorisation qu'une dégradation des conditions d'exercice en échange d'hypothétiques mesures sur les débuts de carrière. En fait il confirme le refus d'un vrai dialogue social à l'Education Nationale. Il maintient ses propos inquiétants pour la laïcité.

Tout cela confirme la nécessité de débattre et d'agir. La FSU appelle les personnels à se mobiliser, notamment en faisant grève le 15 mai et en participant massivement à la manifestation nationale pour l'éducation du 18 mai.

Communiqué de presse FSU du 25 avril 2008

## La FSU reçue par André Santini

La FSU a été reçue par André Santini sur les retraites mercredi 30 avril.

Elle a rappelé sa très large opposition au texte gouvernemental. Des trois leviers susceptibles d'équilibrer les régimes de retraite, - l'âge de départ, le niveau des pensions et l'augmentation des financements -, le gouvernement ne retient que l'allongement de la durée de cotisation, qui conduit de fait à la baisse des pensions. Pour la FSU, c'est de l'augmentation des cotisations et des revenus qui les supportent qu'il faut débattre.

Toutes les questions soulevées par la FSU, en particulier, la question des jeunes, de la prise en compte de la précarité, des années de formation et des années d'étude ont été renvoyées à d'autres échéances quand elles n'ont pas été ignorées.

La FSU a souligné les risques pour l'emploi des jeunes que pouvait générer la suppression de la limite d'âge.

La FSU déplore une nouvelle fois le refus de toute discussion sur les conséquences pour la pension des femmes de la réforme des bonifications pour enfants en application de la loi de 2003.

La FSU a reposé avec force la question des fins de carrière et demandé un réexamen de la cessation progressive d'activité : le ministre n'a pas rejeté cette problématique mais l'a renvoyée pour l'instant aux discussions à venir sur les conditions de travail et les parcours professionnels.

La FSU s'inquiète de la réforme annoncée de l'IRCANTEC, qui dégradera les pensions des agents non titulaires de la Fonction Publique et d'une partie de ceux des fonctionnaires qui relèvent de plusieurs régimes.

Pour ces derniers, la FSU revendique l'extension de la mesure de rattachement qui a été prise en 2004 pour les salariés du régime général et des régimes alignés.

La FSU se félicite de la décision prise par les cinq confédérations d'un appel à la mobilisation des salariés le 22 mai. Elle prendra toute sa part dans cette journée d'action.

Communiqué FSU du 30 avril 2008

## X.Bertrand et B.Hortefeux doivent régulariser les travailleurs sans papiers

Une quinzaine d'entreprises de la région parisienne sont depuis le mardi 15 avril occupées par leurs travailleurs sans papiers. C'est un fait sans précédent !

Ces salariés employés avec de faux papiers depuis de nombreuses années, et pour nombre d'entre-eux en toute connaissance de cause par leur employeur, ont tous des bulletins de salaire, paient des cotisations sociales et des impôts. Ils contribuent à la richesse de notre pays et le gouvernement fait mine de ne pas les voir, de ne pas le savoir.

La FSU salue et soutient ces mouvements qui posent de manière centrale la totale hypocrisie d'une réglementation de l'immigration qui a pour conséquence de maintenir encore plus sous la dépendance de leur patron les travailleurs sans-papiers sans régler aucun problème de recrutement dans les secteurs en tension où ces salariés travaillent.

En effet, aujourd'hui encore, des centaines de salariés employés avec de faux papiers font l'objet de licenciement ou sont purement et simplement jetés hors de leur entreprise sans aucun droit.

Des dizaines de milliers d'autres continuent à travailler avec des faux papiers, ou sans papiers du tout, la peur au ventre, à la merci de leur employeur.

Le gouvernement a reconnu explicitement qu'il existait 150 métiers en tension en France (circulaire du 20 décembre 2007) mais ne les a ouverts qu'aux ressortissants des dix nouveaux Etats membres de l'Union Européenne, au nom d'une politique démagogique ouvertement discriminatoire, injuste socialement, arbitraire juridiquement, et irréaliste économiquement

Le syndicat FSU au Ministère du travail, le SNU-TEF/FSU, a adressé une lettre ouverte à Xavier BERTRAND signée par 71 contrôleurs et inspecteurs du travail lui demandant d'ouvrir des négociations avec les partenaires sociaux pour la régularisation de tous les travailleurs sans papiers. Depuis, ce courrier a été transformé en pétition de l'intersyndicale du Ministère du Travail signée par des centaines d'agents.

Il appartient à Xavier BERTRAND et à Brice HORTEFEUX de faire cesser ce scandale, cette hypocrisie, ce déni de droits envers des travailleurs qui sont présents dans des pans entiers de l'économie française, en ouvrant immédiatement des négociations avec les partenaires sociaux et les associations de défense des travailleurs immigrés pour permettre leur régularisation, comme l'ont fait la Grèce, l'Espagne, l'Italie, sans que cela ne nuise à leur économie, bien au contraire !

Communiqué FSU du 19 avril 2008

## Projet de réforme de l'hôpital

Nicolas SARKOZY a donné hier les grandes lignes du projet de réforme de l'hôpital qui s'inspire très largement du rapport de Gérard LARCHER. S'inscrivant dans le droit fil de la RGPP, il s'agit de faire d'abord de faire des économies, même si le président affirme qu'il ne s'agit pas de « fermer » des hôpitaux, et qu'aucune « carte hospitalière » ne se cache derrière cette réforme. Aucune mesure n'est en tout cas annoncée pour renflouer l'hôpital public aujourd'hui asphyxié.

La réforme de l'hôpital devrait s'articuler autour de la constitution de « communautés hospitalières de territoires ». Force est de constater que derrière la notion de territoires en elle-même séduisante, se cache une nouvelle répartition des tâches avec sur un territoire donné un hôpital référent concentrant toutes les activités lourdes et des hôpitaux de proximité dépouillés de l'essentiel de leurs services et reconvertis pour l'essentiel dans la gériatrie ou les soins de suites.

Pour la FSU, si la nécessité d'une meilleure organisation du système de santé sur le territoire s'impose, l'hôpital public doit remplir ses missions en permettant l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire, en lien avec l'ensemble des acteurs de santé. Or, ces dispositions vont renforcer les déséquilibres existants et donc les inégalités sociales et territoriales, alors que le nombre de lits par habitants a déjà beaucoup baissé, et que la réforme prévue laisse des « zones blanches » sur le territoire.

Le président de la République s'est aussi prononcé pour un « contrat de service public » qui reconnaîtrait « le rôle et la place des cliniques privées

sur le territoire », en affirmant « le service public hospitalier, c'est une mission, plus qu'un statut ». Les fonds de pensions qui gèrent aujourd'hui un grand nombre de cliniques pourraient donc avoir un quelconque sens du service public et de ses missions ? Il s'agit là d'une forme de privatisation larvée inacceptable. Et la possibilité pour les médecins hospitaliers de choisir entre le statut public et un statut s'inspirant du secteur privé va dans le même sens.

Le directeur de l'hôpital venu du public ou du privé devient un véritable patron, doté d'un conseil de surveillance (et plus d'un conseil d'administration) chargé de "valider la stratégie de l'établissement" et de "veiller aux équilibres financiers". Quelle place sera laissée à l'expression des personnels, des usagers, des élus ?

La création de maisons de santé, en elles-mêmes intéressantes s'il s'agit de permettre une bonne coordination et un travail en équipe des professionnels de santé, ne saurait être un substitut à la disparition de structures de soins, et pourrait se poser rapidement le problème de la qualité des soins.

Les mesures annoncées ne prennent pas réellement en compte l'intérêt des malades et négligent les principes d'égalité. Il y a effectivement besoin d'une réforme profonde du système de santé, le gouvernement doit ouvrir le débat sur l'organisation et le financement de la santé.

Communiqué FSU du 18 avril 2008

## Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la vie

Plénière du 16 avril 2008

I/ Relevé de la plénière du 27 février 2008 adopté à l'unanimité

II/ Présentation par Pierre Ferracci de l'avancement des travaux du groupe Etat / Régions / Partenaires sociaux

Comme son nom l'indique, la FSU n'est pas représentée dans ce groupe (dit tri ou quadri partite). Suite à notre demande écrite, la FSU sera reçue en audition le 13 mai prochain. Une analyse plus approfondie est en cours d'élaboration par le groupe de travail FPQE de la FSU, en complément du document remis au groupe présidé par Pierre Ferracci à l'appui de notre demande d'audition. On rappelle donc simplement ici les trois principaux équilibres recherchés par le président du groupe dans la rédaction de ses préconisations :

- Construire une FTLV socialement responsable et économiquement performante en plaçant la sécurisation des parcours professionnels (SPP) au centre du processus
- Dépasser l'approche statutaire, placer la personne au centre du projet, avec son parcours propre
- Cibler les publics les moins qualifiés tout en étendant la dimension régionale de la formation professionnelle tout au long de la vie

Pour le président du groupe, celui-ci n'est pas une instance de négociation (responsabilité des partenaires sociaux) ni une instance décisionnelle mais il est plus opérationnel que ne l'était le groupe de travail du COE.

On notera que les régions se félicitent d'être enfin reconnues comme

partie prenante des travaux du groupe. La FSU est intervenue rapidement pour :

- rappeler sa demande d'audition
- rappeler qu'une FI de haut niveau restait la meilleure garantie d'un parcours professionnel réussi, que l'Etat devait conserver son rôle en matière de définition des grands objectifs nationaux de formation et que la priorité devait rester aux formations débouchant sur des diplômes nationaux

III/ Présentation des conclusions de la Commission Evaluation relatives aux Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT). Impossible évidemment de résumer en quelques lignes un rapport aussi dense sur un sujet aussi complexe et... mal connu. Si la FSU ne peut que se féliciter de la préconisation des rapporteurs « d'acter l'évolution des COT en sortant de leur champ la carte des formations professionnelles, elle s'est finalement abstenue sur l'ensemble du rapport dans la mesure où elle n'est que marginalement impliquée dans la rédaction de ces contrats Régions / partenaires sociaux.

IV/ Avis sur le projet de loi de modernisation de l'économie (art. 12 et 13). Dénonçant la logique de cette loi (« sécurité pour le patronat, flexibilité et précarité pour les salariés » Pour N° 128), la FSU a refusé de dissocier ces deux articles du reste du projet de loi et a donc voté contre, comme l'ensemble des partenaires sociaux. (Avis favorable par 8 pour, 7 contre, 15 abst et 2 NPPV)

Jean-Marie Canu

## Retraites : un projet de régression sociale

La FSU a eu communication du document gouvernemental sur les retraites.

Le gouvernement persiste à allonger la durée d'assurance à 41 annuités, tout en prétendant maintenir la solidarité entre générations et redonner confiance dans le système ! Pour la FSU bien au contraire, ces propositions inacceptables qui conduisent à la baisse des pensions sont de nature à fragiliser le régime par répartition, et sont donc profondément inégalitaires.

Or une note récente du COR montre que le besoin de financement lié au maintien de la durée actuelle de cotisation est très limité.

La question de l'emploi des seniors est traitée à coup de sanctions et d'incitations financières fautes de s'attaquer à la réalité sociale du travail et de l'emploi.

L'impact désastreux des réformes sur les carrières courtes (notamment celles des femmes), marquées par la précarité et le chômage, continue

d'être ignoré.

La mesure visant à relever les petites retraites par un minimum social (minimum vieillesse) sonne comme un aveu.

Rien d'immédiatement positif n'apparaît dans ce document, et lorsque des principes sont énoncés, ils ne sont suivis d'aucun élément précis. La FSU constate qu'aucune des préoccupations qu'elle avait formulées et des propositions qu'elle avait faites ne semble réellement prise en compte.

Ainsi la confirmation des départs pour carrières longues est assortie de conditions. Le gouvernement se dit attaché à ce qu'il existe un minimum de pension mais n'en fixe pas le niveau ! Il prend acte du problème créé par la revalorisation des pensions portées au compte (régime général) mais se contente d'indiquer qu'il faudrait « trouver les moyens de financer » une réforme ! Il annonce une revalorisation des pensions en septembre 2008, sans en préciser la hauteur ni dire si elle

sera rétroactive.

Sur l'âge de la retraite, il se contente de prendre acte des positions exprimées par les partenaires sociaux, sans dénoncer la proposition du Medef de le reculer.

Sur les avantages familiaux et conjugaux, il est « urgent d'attendre » le rapport du COR », mais les femmes fonctionnaires qui ont perdu les bonifications par la loi Fillon de 2003 attendaient un signal fort du gouvernement alors que toutes les études montrent que les pensions des femmes sont inférieures à celles des hommes et que la compensation par les droits dérivés est indispensable. Et il propose de faire payer les avantages familiaux par la politique familiale, au détriment de quoi ? Que va-t-on alors sacrifier dans la branche famille ?

Pour les fonctionnaires, il reconnaît l'échec des « secondes carrières » mais reste dans le domaine des promesses ; il en va de même pour la prise en compte de la spécificité des métiers : il n'annonce rien de concret pour les fins de carrière (notamment la CPA) et la prise en compte de la pénibilité.

Les jeunes sont les grands oubliés, alors qu'ils seront les grandes victimes de ces réformes injustes : aucune proposition n'est faite pour compenser des entrées plus tardives dans l'emploi, la précarité et les temps d'études alors même que certaines mesures visant à prolonger l'activité au delà de l'âge de la retraite risquent de jouer contre l'em-

ploi des jeunes .

Les propositions de financement allant dans le sens de la justice sociale, comme la taxation des stock-options, sont occultées.

Manifestement, le gouvernement veut « diluer » le rendez vous de 2008 en ouvrant de fausses fenêtres pour donner l'impression d'une démarche équilibrée. D'ailleurs, les mesures législatives seront incluses dans la loi de financement de la sécurité sociale et dans la loi de finances 2009 (pour la Fonction Publique). Il propose un « point d'étape » en 2010 sur les perspectives au-delà de 2020.

La FSU, qui est reçue par André Santini mercredi matin sur ce dossier, rappellera son opposition à l'allongement de la durée de cotisations et ses propositions notamment sur les fins de carrière, les femmes et les jeunes. Elle rappellera ses propositions économiques et sociales pour un financement des besoins enfin efficace.

Mais la situation appelle un répons urgente : la FSU considère indispensable une mobilisation interprofessionnelle. Les manifestations du 1er mai doivent en être une première étape. Au delà, la FSU souhaite que toutes les organisations syndicales se concertent et décident d'agir de manière forte et unitaire dans les prochaines semaines pour empêcher ce mauvais coup et mettre en évidence que d'autres solutions sont possibles.

Communiqué FSU du 29 avril 2008

## Démocratie Sociale : la fonction publique aussi attend

Tribune libre parue dans l'Humanité le 2 mai

Monsieur le président de la République,

J'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt de la tribune que vous avez publiée dans le Monde à l'occasion de la « position commune » sur le dialogue social.

Il est en effet parfaitement légitime que vos fonctions vous conduisent à vous intéresser à un débat essentiel pour l'avenir des relations sociales dans notre pays.

De fait l'enjeu est d'ampleur : va-t-on enfin sortir d'une situation où le dialogue social est vicié par une représentativité octroyée a priori et jamais mesurée ? une situation où les accords n'ont pas besoin d'être majoritaires pour être valables et déterminer les conditions de travail, d'emploi, de rémunérations ou de retraite... de millions de salariés et de millions de chômeurs ? Va-t-on reconnaître dans les organisations syndicales, auxquelles les salariés auront choisi d'accorder leur confiance, les acteurs légitimes des négociations au lieu de chercher à sans cesse les instrumentaliser pour trouver parmi eux les partenaires complaisants qui viendront signer un accord correspondant à ce que l'employeur a décidé d'accorder ?

De ce point de vue la « position commune » va bien dans le bon sens en dépit d'indéniables faiblesses : on peut regretter qu'elle laisse des délais bien longs pour le nécessaire changement, qu'elle ne retienne pas pour l'instant le principe d'accords majoritaires, Et il est tout aussi regrettable que la totalité des unions syndicales nationales n'aient pas été associées à des discussions déterminantes pour l'avenir du syndicalisme et des relations sociales dans notre pays. Espérons que le ministre du travail veillera bien à prendre l'avis de toutes les organisations syndicales sans exception dans la préparation du projet qui sera soumis au Parlement.

Mais permettez moi de vous rappelez que pour environ 5 millions de salariés , ceux de la fonction publique, vous et votre gouvernement avez une responsabilité directe et pouvez montrer l'exemple.

Or la situation en ce domaine est aujourd'hui préoccupante. Il n'est qu'à voir comment Eric Woerth a pu au prix de quelques tractations d'arrière boutique afficher en matière salariale des accords qui pour être très partiels et minoritaires, lui ont permis de momentanément esquiver une incontournable revendication salariale mais pas de clore le conflit.

Vous écrivez que vous avez vu trop souvent des initiatives « prises à la hussarde » sans dialogue social. Permettez moi de souligner que l'utilisation du participe passé n'est malheureusement pas de mise : en ce moment même le Parlement est saisi d'un projet de loi sur la « mobilité » des fonctionnaires qu'aucune organisation syndicale n'a approuvé et qui a été majoritairement rejeté par les organisations représen-

tées dans les instances délibératives concernées. Difficile de donner pire exemple en matière de dialogue social et de respect des partenaires sociaux.

Des négociations ont certes commencé sur le dialogue social dans la fonction publique ; mais bien tardivement. Et le ministère de la Fonction Publique s'y montre pour l'instant particulièrement frileux en matière de démocratie sociale; il semble plus soucieux de peser sur le fonctionnement du syndicalisme dans la fonction publique et de remodeler à sa main les instance représentatives dans lesquelles les personnels voient des garanties fortes de transparence et d'équité pour l'examen de leur situation personnelle. On en est à se demander si la priorité du gouvernement est bien de renouveler le dialogue social et jeter les bases de véritables négociations respectant les organisations syndicales .

Je partage complètement votre affirmation quant à la légitimité des accords : « il est temps d'exiger aujourd'hui des majorités qualifiées, voire dans certains cas un accord majoritaire ». Mais force est de se demander si c'est bien l'intention de votre gouvernement pour la fonction publique.

Une telle attitude est une impasse : on ne peut pas avoir en ce domaine un projet à courtes vues. Une vraie « rénovation » du dialogue social implique dans la fonction publique comme dans le privé, de faire le pari d'une démocratie sociale moderne, dans laquelle, sans tri préalable, les organisations syndicales légalement constituées peuvent se présenter et les personnels choisir librement. Pourront se dégager ainsi des syndicats qui représenteront sans conteste les salariés et dont les propositions, les idées, les revendications auront le poids que leur confère le vote libre de ceux-ci. Le pari aussi d'accords représentant une majorité des personnels concernés, qui par là-même, engagent vraiment et aient une incontestable légitimité. Le pari également d'instances consultatives renforcées où les avis majoritaires des représentants du personnels soient réellement pris en compte et lorsqu'ils sont négatifs ouvrent une nouvelle période de concertations. Des paris qu'il faut faire : si les changements induits par cette révolution copernicienne sont difficiles à apprécier à l'avance, ils seront nécessairement profonds et aboutiront à une rupture avec une situation figée où les rôles sont répartis comme dans la Commedia dell'Arte et empêchent le vrai dialogue indispensable aux vrais changements.

Monsieur le Président, la majorité des organisations syndicales de la fonction publique a revendiqué une négociation sur le dialogue social avec la volonté affichée d'aboutir à un accord qui fasse bouger les choses et où les agents de la fonction publique puissent trouver les instruments d'une démocratie sociale plus riche et plus forte. Vous et votre gouvernement avez la responsabilité de répondre à cette aspiration.

Gérard Aschieri

Retrouvez les infos  
sur le site web de la fsu:  
<http://fsu.fr>

imprimé par nos soins- n°ISSN: 1247-2859- N°CPPAP: 0710 S 07455—Dépôt Légal: Mai 2008—Prix: 0.40€  
Directeur de la Publication: Gérard Aschieri  
**POUR** L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, **Info**  
104 Rue Romain-Rolland 93260 LES LILAS - TEL: 0141632730 - FAX: 0141630548 – **E-Mail** : fsu.nationale@fsu.fr